



**AETEC Formation**  
Automatisme Electricité Techniques industrielles

## HABILITATION ELECTRIQUE

Préparation à l'habilitation électrique B1(V) B2(V) BR BC

Réf. : HA-BTNI2

Durée: 3 jours  
(2.5j + 0.5j pratique)

Recyclage:  
Tous les 3 ans

### **OBJECTIFS:**

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

**DOCUMENTATION:** Livret de formation "Préparation à l'habilitation électrique" remis à chaque stagiaire.

**PUBLIC CONCERNE:** Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension.

**PRE-REQUIS :** Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle et d'avoir été formé spécifiquement aux opérations qui lui sont confiées.

**MOYENS PEDAGOGIQUES:** Vidéoprojecteur, divers outillages et appareils électriques . Maquette pédagogique.

## PROGRAMME

### PARTIE THEORIQUE

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens selon norme NF C18-510
- Le schéma type d'une installation électrique.
- Les dangers de l'électricité
- Prévention du risque électrique
- Les opérations électriques et non électriques
- Les niveaux d'habilitation
- Les rôles du B1 B2 BR BC.
- Zones d'environnements
- Les différents contacts : direct et indirect.
- Les moyens de protection
- La consignation
- La VAT
- Consignes et documents écrits
- Les EPI
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

### PARTIE PRATIQUE

Présentation et manipulations des équipements électriques usuels.

Présentation d'une Installation BT

- Comptage
- Armoires, coffrets, canalisations

Utilisation des matériels et outillages de sécurité.  
Revue des dangers inhérents à ces différents équipements

Réalisation d'une connexion/ déconnexion ou d'un dépannage en respectant les consignes de sécurité .

### VALIDATION DE LA FORMATION:

Contrôle théorique et pratique en fin de stage suivant NF C 18-510

A l'issue de la formation, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont transmis à l'entreprise.

Recyclage tous les 3 ans